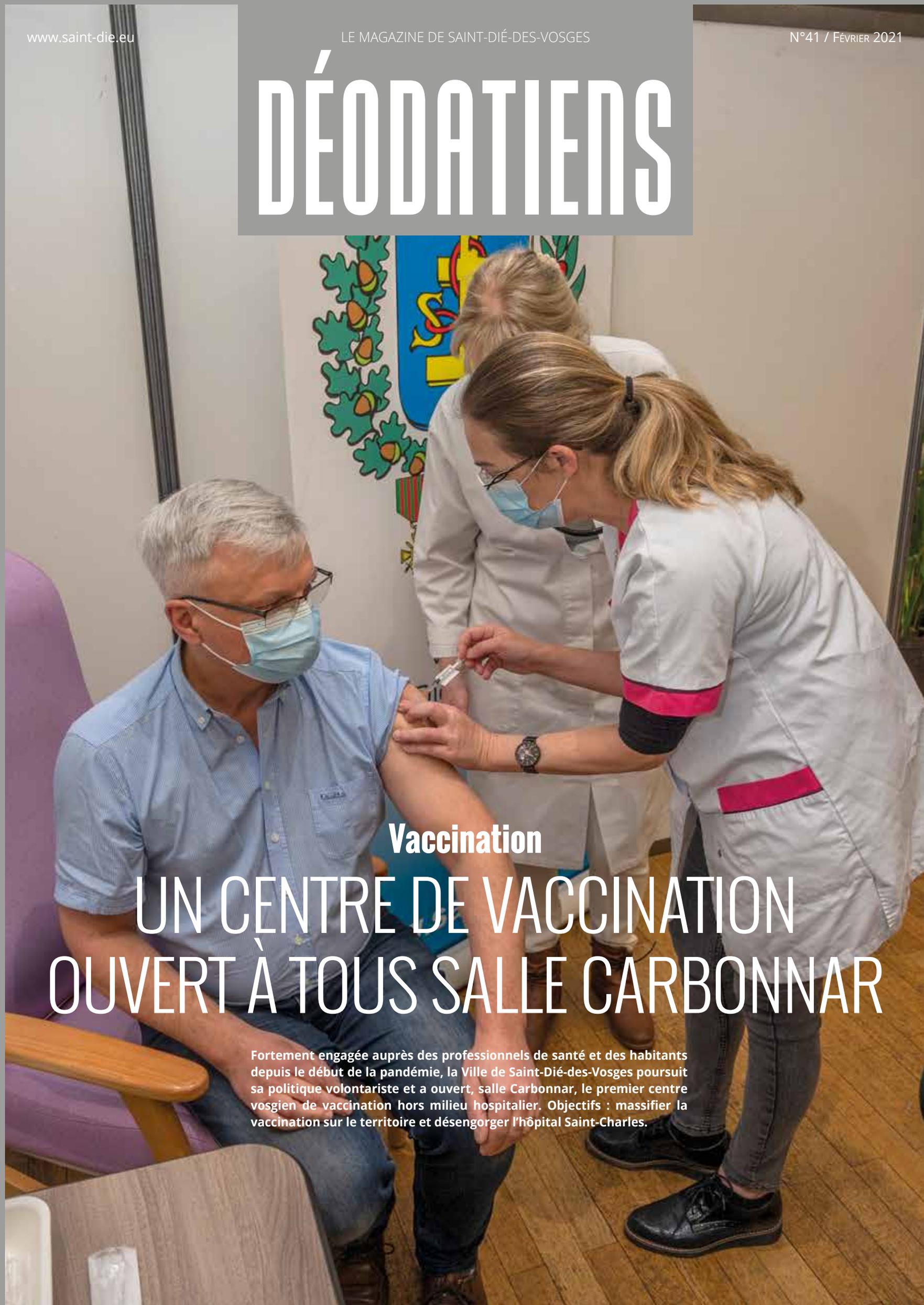


DÉODATIENS



Vaccination

UN CENTRE DE VACCINATION OUVERT À TOUS SALLE CARBONNAR

Fortement engagée auprès des professionnels de santé et des habitants depuis le début de la pandémie, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges poursuit sa politique volontariste et a ouvert, salle Carbonnar, le premier centre vosgien de vaccination hors milieu hospitalier. Objectifs : massifier la vaccination sur le territoire et désengorger l'hôpital Saint-Charles.



◀ **La magie de Noël a fonctionné**
 Bien que perturbées par la pandémie, les fêtes de fin d'année ont égayé la ville. Les souriantes créations de l'atelier menuiserie de la Ville ont été particulièrement appréciées. Le travail des agents qui se démentent afin de décorer l'espace public a été salué autant par les Déodatien, que par les visiteurs.

Visite aux services d'urgence et protection
 La traditionnelle visite du maire le 31 décembre aux services chargés de notre protection, personnels des urgences à l'hôpital, sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes, s'est déroulée cette année en présence du Préfet des Vosges et de la sous-préfète. David Valence était également accompagné du premier adjoint, Bruno Toussaint. Un présent gourmand leur a été offert de la part de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.



▲ **Mobilisation des agents chargés du déneigement**

L'hiver vosgien ayant apporté une belle couche neige sur la ville, les services voirie et espaces verts ont été mobilisés dès 3h du matin pour dégager les voies de circulation dont les axes prioritaires (hôpital, côtes...). Pas moins de cinq camions équipés de lames et de distributeurs de sel ont circulé en continu. Armés de la pelle ou au mini tracteur, d'autres agents communaux ont dégagé les passerelles, les trottoirs, les places, les escaliers...



▶ **La rue Le Corbusier est rouverte**

Après des travaux d'envergure commencés fin 2019, la pose d'un enrobé par l'entreprise Colas a permis la réouverture à la circulation de la rue Le Corbusier en double sens, à partir du vendredi 18 décembre 2020. L'étanchéité du ruisseau le Robache, qui coule sous cette artère très passante, les réseaux d'eau usée, d'eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques et de gaz ont, entre autres, été réalisés. D'autres aménagements sont prévus au début du printemps 2021.





Anticiper pour vous protéger

La neige qui se fait abondante en ce début 2021 vient en quelque sorte matérialiser le changement autour de nous : le monde de ces jours-ci diffère en bien des points de celui de janvier ou février 2020 ! **Le temps des incertitudes** n'est pas prêt à se refermer : incertitudes sur la COVID-19, incertitudes sur ses variants, incertitudes sur le rythme possible de la vaccination. Aux incertitudes répond volontiers l'inquiétude de chacun de nous, pour nos proches et nous-mêmes.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, notre Ville s'est fortement mobilisée pour **vous protéger**. Ce devoir implique que nous anticipions sans cesse, quitte à amender ensuite nos projets en peu de temps. Ainsi de la vaccination : Saint-Dié-des-Vosges a ouvert **le premier centre de vaccination COVID-19 «en ville» de notre département**, dès le 12 janvier 2021, en coopération avec notre centre hospitalier et l'Agence Régionale de Santé. Ce centre de vaccination mobilise des médecins et infirmiers volontaires, ainsi que des salariés de la Ville et de l'Agglomération pour la gestion administrative, l'accueil voire la prise de rendez-vous.

Les difficultés d'approvisionnement en vaccins conduisent à déprogrammer certains rendez-vous, à en déplacer d'autres. Mais nous ne regrettons pas la mobilisation

de la Ville et de l'Agglomération sur ce dossier, car elle a permis de **faciliter la vaccination** de plusieurs centaines de citoyens.

Etre élu en ces temps d'incertitudes et de nervosité demande beaucoup de sang-froid. Il faut arbitrer, anticiper, décider alors que les certitudes ont disparu. C'est entouré **d'une équipe d'élus et d'agents** que j'assume mes responsabilités : le Premier Adjoint Bruno Toussaint, la Vice-Présidente de l'Agglomération Caroline Mattioni, nos salariés Alban Rodriguez, Nathalie Mandra et Arnaud Cossin sont notamment au cœur de l'organisation et des anticipations. Mais chacun y joue son rôle !

C'est **le collectif** qui nous permettra d'anticiper la sortie de crise, **la solidarité** qui en livrera les effets. On ne construit rien seul.

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



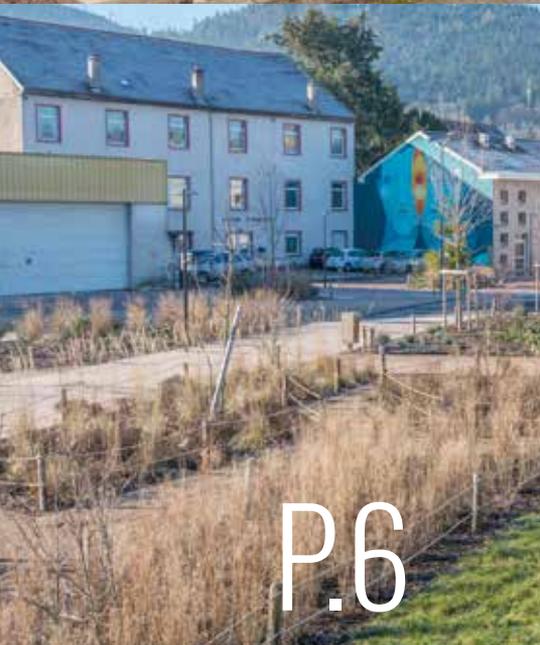
P.7



P.8-10



P.4



P.6



P.13

SOMMAIRE

- 4 Si, si, si, le carnaval aura bien lieu !
- 6 Cœur de Ville : la démolition du foyer Saint-Martin
- 7 Territoire durable : Les premières bornes à recharge pour les véhicules électriques sont arrivées
- 8-10 COVID 19 : La salle Carbonnar, centre de vaccination
- 13 Saint Nicolas a plus d'un tour dans sa hotte !
- 14-15 Culture : le Musée Pierre-Noël se découvre autrement
- 16 Rencontre : Colette Dauphin

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cury, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
[facebook.com/ville.saintdiedesvosges](https://www.facebook.com/ville.saintdiedesvosges)
 Le trois minutes



17 FÉVRIER

Si, si, si, le Carnaval aura bien lieu !

Habituellement, le Carnaval de Saint-Dié-des-Vosges est organisé à l'Espace François-Mitterrand autour d'une multitude d'activités et d'ateliers créatifs, sportifs ou culinaires et attire pas moins de 600 participants. Cette année, pour répondre aux préconisations des services de l'Etat liées à la crise sanitaire, la Ville organise un Carnaval virtuel. Qu'on se le dise, cet évènement est programmé le mercredi 17 février et c'est une grande première pour le Grand Est ! En amont, les participants seront amenés à se filmer, costumés, bien évidemment, en famille parce que c'est plus sympa, ou en solo si l'on préfère, en train de danser sur une chorégraphie déjantée. Ils devront ensuite envoyer leurs vidéos en format portrait, d'une durée maximum de 25 secondes, avant

le 8 février à l'adresse suivante : carnaval@ville-saintdie.fr et suivre la procédure d'inscription qu'ils recevront par mail. Un montage vidéo sera exécuté dans les studios d'Alabama Production. Des images par drone du centre-ville seront réalisées pour y intégrer la grande parade virtuelle des habitants. Et c'est à travers les écrans que ces «carnavaleux» participeront à la fête. Ce sera sur écran mais la fête sera belle quand même ! Attention : comme il ne peut y avoir que 100 insertions dans la version finale, ce sont les 100 premières vidéos qui seront privilégiées, ne tardez donc pas... Ce défilé sera à visionner sur le site de la Ville saintdie.eu le mercredi 17 à partir de 9 h ainsi que sur sa page YouTube et Facebook. En parallèle, l'animation sera elle aussi maintenue

en virtuel avec un cours de danse animé par Mel'Fitness et cinq ateliers créatifs et culinaires organisés par les animateurs et intervenants de différents services de la Ville que vous trouverez également sur le site, sur Youtube et la page Facebook de la Ville le 17 février dès 9 h. Certes, c'est moins rigolo mais quand même plutôt sympa, alors participez en nombre !!!



Photo d'archives



Photo d'archives



Photo d'archives

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte en février

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Jedi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 2 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 9 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 16 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 23 : Foucharupt, Marzelay, le Villé



DU 1^{ER} AU 6 FÉVRIER

Les valeurs de l'olympisme et de paralympisme sur le parquet du Palais Omnisports

On est labellisé Terre de jeux 2024 ou on ne l'est pas... Nous, on l'est ! Alors vous pensez bien que les valeurs de l'olympisme (excellence, amitié, respect) et du paralympisme (courage, détermination, égalité, inspiration) vont s'exprimer encore plus que d'habitude d'ici 2024 dans une ville aussi sportive que Saint-Dié-des-Vosges.

Ces valeurs, et plus généralement celles du sport, sont des valeurs éducatives universelles, facilement transmissibles dès le plus jeune âge et qui trouvent un véritable terrain d'expression dans les enseignements scolaires. Le milieu scolaire où interviennent les éducateurs sportifs de la Ville... hop la boucle est bouclée : du 1^{er} au 6 février au Palais Omnisports Joseph-Claudel, ils s'approprient la Semaine Olympique et Paralympique instaurée à l'échelle nationale et sensibiliseront les élèves de CM1-CM2 des écoles déodatiennes à la pratique handisport.

Torball (sport de ballon pratiqué par les déficients visuels), parcours en fauteuil, boccia (sport de boules apparenté à la pétanque), parcours de golf ou encore tir à la carabine laser sont autant de disciplines qui seront proposées, en lien avec les bénévoles de clubs. Des ateliers de pratique sportive qui permettront

aussi de changer le regard sur le handicap tout en travaillant les notions d'égalité, de santé et d'inclusion des élèves en situation de handicap.

Cette semaine dédiée au handisport constituera un moment clé pour promouvoir l'éducation par le sport et mettre les valeurs citoyennes et sportives au cœur des enseignements. Le tout évidemment dans le respect le plus strict des consignes sanitaires : accueil par demi-journée de deux classes maximum et issues de la même

école ; circulation en sens unique matérialisée ; port du masque obligatoire dans les déplacements et dans les ateliers si la distanciation ne peut être respectée ; port du masque obligatoire pour les encadrants ; aération des salles, lavage fréquent des mains, nettoyage du petit matériel avec chaque groupe.



REJOIGNEZ LE LIVE !

Des Portes Ouvertes, virtuelles, mais ouvertes quand même sur l'information auront lieu à l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges le samedi 13 février de 9 h à 17 h.

Rendez-vous sur <http://iutsd.univ-lorraine.fr/2020/12/18/portes-ouvertes-en-live-a-liut-de-saint-die/>



Cheminées PERRIN

**aussi
votre spécialiste
en Poêles à granulés et bois...**



13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com





Démolition du foyer Saint-Martin

En plein centre-ville, le site du foyer Saint-Martin est depuis longtemps identifié par la municipalité comme un enjeu particulièrement intéressant.

Il est en effet apparu qu'il constitue une réserve foncière stratégique dans le cadre du programme Action Cœur de Ville de par sa situation géographique : en face du Jardin Simone-Veil (très fréquenté), au bout de la voie de l'innovation (piétonnisée) qui accueille le Pôle Virtuel, à 100 m de l'INSIC, à 400 m de la friche SDMA, à 400 m de la gare... L'acquisition du garage et la démolition de l'ensemble garage et foyer représente donc une des «actions matures» de la convention Action Cœur de Ville, signée en 2018.

Sauf imprévu, la démolition confiée à l'entreprise 3D EST devrait s'achever

fin janvier. Le gros œuvre pourrait alors commencer début février avec la construction du nouveau mur de façade du garage. Les travaux de couverture sur la partie restante du garage viendront ensuite. En l'espace d'une journée, une porte de garage sera ensuite posée.

Sachant que pour réaliser tout cela, il convient de tenir compte des conditions climatiques, en particulier en ce qui concerne les travaux de maçonnerie et de couverture. L'entreprise de démolition tient également à souligner que lors de son intervention la gestion de la mitoyenneté peut également

demander davantage de temps.

La démolition est financée à hauteur de 40% par l'Etat dans le cadre de la DSIL ACV 2020 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Action Cœur de Ville), avec une aide maximale de 85 000 €.

La réflexion est engagée à propos de destinations possibles pour ce site, dont la création d'un lieu de restauration «du quotidien», avec une composante Économie Sociale et Solidaire.

Coûts des travaux

- Désamiantage, entreprise 3D EST : **56 451.60 € TTC**
- Démolition, entreprise 3D EST : **50 688 € TTC**
- Gros-œuvre, entreprise BATICO : **8 865.60 € TTC**
- Couverture, entreprise SCHOENHER André : **15 703.20 € TTC**
- Porte de Garage, entreprise FV INDUSTRIES : **4 291.20 € TTC**
- Mission de contrôle technique, entreprise Bureau Veritas : **1 920 € TTC**
- Mission SPS, entreprise Technidépôt : **1 668 € TTC**
- Dépose compteur gaz, entreprise GRDF : **2 386.80 € TTC**
- Dépose compteur électrique, entreprise ENEDIS : **524.40 € TTC**

Pour un total de 142 498.80 € TTC.



Les premières bornes à recharge pour les véhicules électriques sont arrivées

Saint-Dié-des-Vosges abrite désormais trois bornes de recharge pour les véhicules électriques à destination des usagers, des implantations qui répondent aux besoins et à la demande des citoyens et s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'agir pour l'écologie.

Les automobilistes propriétaires de véhicules électriques peuvent désormais recharger leurs véhicules à Saint-Dié-des-Vosges grâce aux trois bornes de recharge installées rue des Capucins, quai du Maréchal-Leclerc et rue du Coucheux, sur le parking du Palais Omnisports Joseph-Claudel.

En 2016, la Ville a lancé le programme «2016 Année Verte» qui a posé les bases du vaste programme «Territoire Durable», qui se décompose en quatre grands thèmes : le retour de la nature en ville, la santé, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables et enfin la communication.

L'installation de ces premières bornes de recharge électrique à destination du grand public s'inscrit dans le cadre des actions engagées en faveur de la santé environnementale, de la qualité de l'air, du bilan carbone et pour

la diminution des particules fines émises par les véhicules thermiques, ainsi que la maîtrise de l'énergie et la diminution des énergies fossiles.

En installant ces bornes, la municipalité répond à la demande des citoyens et favorise la venue des éco-touristes sur le territoire. La Ville tient également l'engagement pris via la signature en 2016 d'une convention Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat (TEPCV), programme porté par le Pays de la Déodatie.

Les trois emplacements choisis ont été proposés par la municipalité puis la faisabilité a été étudiée et validée conjointement par le Bureau d'Etude de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Enedis, Bouygues et le Pays de la Déodatie. La borne installée rue des Capucins, bientôt opérationnelle, est une borne de charge rapide à 50 KVA

(kilovoltampère), celles implantées rue du Coucheux et quai du Maréchal-Leclerc sont des bornes de charge accélérée à 22 KVA. Les trois bornes sont équipées de sorties permettant d'effectuer des chargements en simultané. Ainsi, grâce aux trois bornes désormais implantées à Saint-Dié-des-Vosges, six véhicules pourront se charger en simultané. Le coût de l'installation s'élève à 46 468,90 €, couvert à 80 % grâce à la subvention accordée dans le cadre du projet national «TEPCV».

Tarification et infos pratiques

La tarification

A la borne à 50 KVA, elle prendra en compte l'énergie et le temps pour la rotation rapide soit 0,20 €/Kwh + 0,035 €/minute puis 0,075 €/minute après 60 minutes autrement dit pour une demi-heure de chargement : 5,75 €, de quoi faire un trajet d'environ 170 km.

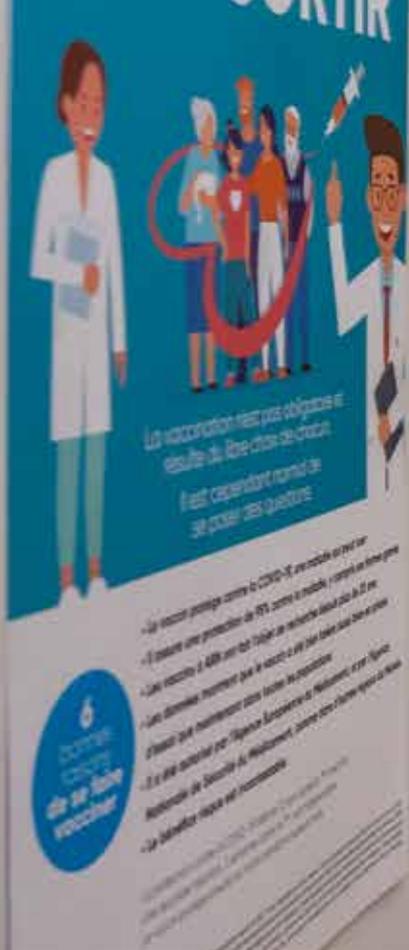
Pour les bornes à 22 KVA, elle prendra en compte énergie + stationnement soit 0,50 € à la connexion + 0,20 €/Kwh, autrement dit, pour une heure de chargement : 4,90 €, de quoi faire un trajet d'environ 150 km.

Comment charger son véhicule

Commander une carte Freshmile sur le site : freshmile.com. Son prix : 4,99 €, pas d'abonnement ni de consommation minimale, hotline 24 h / 24, carte des bornes accessibles

ainsi que 100 000 points de charge. Scanner ensuite le QR code présent sur la borne afin de pouvoir charger et suivre les indications.





COVID-19

La salle Carbonnar, centre de vaccination

Cinquième centre des Vosges mais premier hors milieu hospitalier, la salle Carbonnar est dévolue à la campagne de vaccination. Personnels de santé, sapeurs-pompiers mais également habitants, selon les critères nationaux, y reçoivent la plus efficace protection contre la COVID-19.



Mardi 12 janvier à 9 h. Les premiers professionnels de santé du territoire de la Déodatie arrivent au compte-gouttes salle Carbonnar, en plein cœur de la ville de Saint-Dié-de-Vosges. Le cinquième centre de vaccination des Vosges vient d'y ouvrir ses portes. Surtout, il est le premier à être installé hors milieu hospitalier, grâce à la mobilisation du Maire David Valence dont la «demande pressante» a trouvé un écho favorable auprès de Pierre Tsuji, directeur de l'hôpital déodatien. Les deux hommes se sont vite accordés sur une double nécessité : alléger la fréquentation du centre Saint-Charles qui doit faire face à la fois à la sur-hospitalisation liée à la COVID-19 et aux incidences du plan Vigipirate niveau Sécurité renforcée ; massifier la vaccination le plus rapidement possible.

Massifier la vaccination : c'est ouvrir les vannes afin de permettre à un maximum de Déodatien (mais pas seulement !) d'avoir accès au plus vite au «seul outil efficace de prévention et de protection contre ce virus qui a causé des milliers de décès», comme le souligne Pierre Tsuji. Le feu vert de la préfecture des Vosges et de l'Agence Régionale de Santé acquis, il restait à tout organiser pour optimiser les flux et assurer une chaîne logistique respectueuse des contraintes des vaccins (lire par ailleurs).

Durant la première semaine de fonctionnement, le centre de vaccination installé à la salle Carbonnar, place de l'Europe-Valéry-Giscard-d'Estaing, était «réservé» aux personnels soignants libéraux, aux personnes handicapées en résidence collective, aux sapeurs-pompiers et aux aides à domicile.

De Saint-Dié-des-Vosges, du territoire de l'agglomération mais aussi du bassin de Gérardmer. L'objectif était de vacciner à tour de bras, pour être opérationnels au plus vite et ainsi permettre d'ouvrir le centre rapidement aux 75 ans et plus et aux personnes à haut risque sans limite d'âge. Ça a été chose faite dès la semaine suivante ! Depuis, la fréquentation du centre est incessante dès lors que l'approvisionnement en vaccins est assuré. En fonction du nombre de binômes médecin/infirmier disponibles, 1 300 à 1 800 personnes pourraient être vaccinées rien que sur Carbonnar. Sans compter les vaccinations réalisées à l'hôpital Saint-Charles, dans les Ehpad ou encore par les médecins.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

- par internet : www.saint-die.eu ou www.ch-saintdie.fr
- par téléphone au 03 29 42 16 75 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, un transport gratuit est possible. Signalez-le au moment de la prise de rendez-vous par téléphone.

QUI EST CONCERNÉ ?

En plus des professionnels de santé libéraux, des sapeurs-pompiers et des aides à domicile, peuvent être vaccinées pour l'instant toutes les personnes de 75 ans et plus ainsi que les personnes à haut risque sans limite d'âge, sur prescription médicale du médecin traitant.

Sont considérés à haut risque les patients :

- atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes
- atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares)
- atteints de trisomie 21



ILS L'ONT DIT...



Pierre Tsuji, directeur du centre hospitalier Saint-Charles :

«La Ville, l'Agglomération et leurs équipes ont travaillé d'arrache-pied pour la mise en place de ce second centre à Saint-Dié-des-Vosges, je les en remercie. C'est très dur parce que la COVID touche nos malades, nos résidents mais aussi nos professionnels soignants, nos médecins et leurs proches, ce qui impacte le fonctionnement de nos équipes. D'où l'appel à mobilisation !»

Caroline Mattioni, conseillère municipale et vice-présidente de la communauté d'agglomération en charge de la Santé :

« Il est important que ce centre soit en fonctionnement en centre-ville afin de désengorger le centre hospitalier qui doit composer tant avec le plan Vigipirate qu'avec la crise sanitaire. Carbonnar permet de doubler les flux de vaccination. »



Carole Dabrigeon, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges :

«Merci à la Ville et à l'Agglomération pour l'armement de ce centre ; merci au centre hospitalier pour la mobilisation médicale et administrative. Ce centre de vaccination est le 5e sur les Vosges : nous ne sommes pas en retard.»

ITINÉRAIRE D'UN VACCIN

Le centre implanté salle Carbonnar ne peut être efficace et opérationnel que s'il est approvisionné en vaccins. Une lapalissade, oui, mais qui nécessite la mise en place d'une vraie logistique. Les doses attribuées au département par les services de l'État arrivent au centre Emile-Durkheim d'Epinal. La dotation pour la Déodatie est livrée au centre hospitalier Saint-Charles qui, comme les autres centres, a été équipé de supercongélateurs. En fonction du nombre de rendez-vous planifiés en centre-ville, un approvisionnement à Carbonnar est assuré quotidiennement.

La position rassurante du docteur Sylvette Chopat

Les pros et les antis ; les engagés et les sceptiques ; les infos et les intox... Difficile de se faire son propre avis quand des informations souvent contradictoires nous arrivent de tous les côtés. Médecin de prévention à la Ville et à l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le docteur Sylvette Chopat se veut rassurant : «Il s'agit d'une nouvelle génération de vaccins, certes, mais ça n'est pas un vaccin que l'on a sorti du chapeau : on travaille dessus depuis au moins 2003, il ne restait « plus » qu'à identifier la protéine A de la COVID-19. Je craignais qu'on touche au génome mais non,

il n'y a pas de marche arrière, il s'agit bien de l'avancée de l'antigène vers le noyau, c'est sécurisant.»

Autre point positif, selon le médecin : il n'y a rien d'autre dans ce vaccin que des lipides pour «accrocher», ce qui limite très fortement le risque de réaction allergique.



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE – S.O.S SAINT DIE



4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C. de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



DISTRI CLUB MEDICAL

Vente et location de **matériel médical**



Pour un retour à la maison en toute sérénité !

Pensez à la location de MATÉRIEL MÉDICAL

LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL
ZAC d'Hellieule II
15, rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

CHAUSSURES DE CONFORT MOBILITÉ
AIDE AU QUOTIDIEN
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE
CONFORT ET BIEN-ÊTRE

Le déroulement d'un rendez-vous

C'est réglé comme du papier à musique. Pas plus d'aspirants à la vaccination que de forces en présence, d'où l'obligation de la prise de rendez-vous préalable. Au moment convenu et dès l'entrée dans la salle Carbonnar, place de l'Europe, on vérifiera votre identité. Puis une infirmière prendra vos constantes, température, tension, vous pèsera et vous transmettra un questionnaire relatif aux éventuelles contre-indications. Un entretien médical

permet ensuite de faire le point sur ce questionnaire, sur votre état de santé global et surtout sur vos éventuelles inquiétudes. Au médecin ensuite de valider le certificat de vaccination qui comportera notamment le numéro du lot. Place ensuite à l'injection. Une «formalité» d'une poignée de secondes qui nécessite cependant une phase de surveillance d'un quart d'heure ensuite.



Appel à la mobilisation

En janvier, Sylvette Chopat, médecin de prévention de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, ainsi que les docteurs Dollet et Bourdon se sont relayés au centre Carbonnar. Ils étaient assistés des infirmières des Ehpad et du service de Soins à domicile du CCAS qu'il est difficile de « sortir » de leurs missions quotidiennes sur le long terme. «C'est pourquoi nous avons besoin de la mobilisation massive des médecins et infirmiers de ville, même retraités, pour compléter les binômes ou multiplier les équipes,» affirme Bruno Toussaint, adjoint au maire délégué notamment aux Solidarités. «Plus on a de mains pour vacciner, plus on pourra vacciner !»

Notre «Mauricette» s'appelle Florence



Mauricette a été la première Française vaccinée contre la COVID-19. Notre Mauricette s'appelle Florence Ehrard. La première Déodatienne à avoir été vaccinée sur un fauteuil du centre Carbonnar est infirmière libérale. Et après l'injection, pendant la phase de surveillance, elle ne cachait pas sa satisfaction. «Je ne suis pas une acharnée des vaccins mais celui-là, je l'attendais avec impatience. Depuis des mois, on vit dans la peur, on veut se protéger, on veut protéger les autres. Je vois beaucoup de patients dans la journée ; j'ai peur d'être asymptomatique et de leur transmettre cette maladie...» Des patients auxquels, depuis des semaines, elle

vante les mérites de la vaccination, «sans leur mettre la pression parce que je respecte la liberté de chacun». «Mais où en serait-on aujourd'hui s'il n'y avait pas eu le ROR ? Vous imaginez ?»

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

S.V.D. SAINT-DIÉ
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

Jusqu'au 17 février 2021

PRO & Cie

60%
50%
30%
30%

SOLDES

Sur articles désignés en magasin

50%
30%

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin



Le Pôle
Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
polesante.bienetre.sante@gmail.com
www.polesantesaintdie.fr

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41
et Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78

Diététicienne - Nutritionniste :
Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes :
Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,
Mylène DRIBAULT, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78



BIO KONOPIA®

103 rue d'Alsace 88100 Saint - Dié-des-Vosges

Produits dérivés du CBD

Cosmétiques, Bien être et Détente

- INFUSIONS, CAFÉ - HUILES CBD
- COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
- Vaporettes GREENEO



GREENEO Jungle

Lundi : 14h - 19h30
du Mardi au Samedi :
9h - 12h / 14h - 19h30
Fermé le Dimanche
et Lundi matin

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

L'arrière-boutique de «saint-die-boutiques.fr»...

La plateforme www.saint-die-boutiques.fr lancée le 18 novembre 2020 (10 jours avant la réouverture des commerces et magasins en France) est la plateforme de vente en ligne pour les commerçants déodatien. Avec un coût avoisinant les 30 000 € pour la création et de 11 000 € annuels pour le fonctionnement, nous aurions pu nous réjouir de la réinjection de l'argent public dans l'économie locale et dans une entreprise locale créatrice de sites d'e-commerce... Mais non. La majorité municipale a préféré faire confiance à «Wishibam», une startup basée à... Paris ! Cette entreprise gérée par Charlotte Journo-Baur (fille de Philippe Journo, aujourd'hui 54^{ème} fortune de France) et spécialisée, à l'origine, dans le commerce en ligne des produits de mode et beauté, a déjà réalisé des sites de e-commerce pour les villes d'Angers ou Nice, pour la Région Île de France, pour des grands centres commerciaux ou encore pour le site de «vente-privée.com» (devenu «Veepee»). Elle est labellisée par le gouvernement en ayant obtenu le statut «d'entreprise à mission». Autant vous dire que cette petite entreprise ne doit pas connaître la crise... «Le business, c'est ma passion» déclarait la responsable. Félicitons-les, voilà une start-up en forme ! Malheureusement, encore une occasion ratée de soutenir, en tant que collectivité locale, NOS petites entreprises locales qui ont autant de talent et de savoir-faire et qui sont sans doute davantage en demande que cette entreprise parisienne déjà surchargée de travail.

La plateforme est-elle, malgré cela, efficace ? Non. Même pas. Plusieurs soucis sont signalés par les commerçants, liés à la fastidieuse procédure d'inscription sur le site, mais aussi au SAV et la longue mise en ligne des produits.

Une autre solution aurait pu aussi être envisagée en passant par la plateforme déjà existante de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges (créée par une agence vosgienne) «Locappy» qui est bien mieux référencée, plus fournie avec beaucoup plus de commerçants inscrits et plus de choix, donc avec plus de passages et plus de ventes !

Les élus de la liste Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

Une motion à l'initiative du RN adoptée !

Le 18 décembre 2020, j'ai proposé une motion visant à soutenir le commissariat de Saint-Dié et la police nationale. Cette motion fait suite à la parution d'un article relatant un redéploiement envisagé des forces de l'ordre qui pourrait aboutir à la suppression du commissariat de Saint-Dié, selon le livre blanc de la sécurité présenté par le ministre de l'Intérieur. La motion en question a été adoptée à l'unanimité ! En effet une présence de la police nationale est indispensable dans une ville qui comprend deux quartiers prioritaires.



**AUDITION
DEODATIENNE**

*Un service sur mesure
pour vos oreilles*

**Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 14h-18h.**

**7 Rue d'Amérique
88100 Saint-Dié-des-Vosges**

03 29 27 17 08

fvuccino@auditiondeodatienn.fr
www.auditiondeodatienn.fr

vosre publicit  dans ce magazine

**contactez
Estelle Hameau,
charg e de la r gie publicitaire
ehameau@ville-saintdie.fr**

Saint Nicolas a plus d'un tour dans sa hotte !

Pandémie sanitaire oblige, Saint Nicolas n'a pas eu la possibilité de se rendre dans les écoles de la ville. Qu'à cela ne tienne, le saint patron de Lorraine, qui ne manque jamais son rendez-vous de décembre avec les petits écoliers, a adhéré à une initiative proposée par le service Éducation de la Ville. Une vidéo de contes et de chansons réalisée avec l'aide des bibliothécaires de la médiathèque Victor-Hugo, de Jean-Michel Rey et sa Compagnie et de Stéphane Escoms a pu être diffusée auprès de tous les enfants de maternelle de Saint-Dié-des-Vosges. L'album La Chasse à l'Ours conté dans la vidéo, acheté par la Ville auprès de la Librairie Le Neuf

a également été offert à chaque école. Et 2303 brioches, confectionnées par des boulangers déodatien, ont été distribuées aux bambins. De nombreuses réactions de satisfaction relayant la joie des enfants (souvent apeurés par une rencontre avec le personnage en tenue d'évêque) sont parvenues au service Éducation.



Chers Saint-Nicolas et Père Fouettard

Merci de nous avoir fait ces 3 surprises. Nous avons aimé les aînes, les brioches, l'histoire de la chasse à l'ours, le film et les chansons.

Nous t'envoyons des dessins pour te remercier.

Au revoir

les enfants de l'école Gaston Colnat en GS pour toute l'école.



Nous vous remercions pour cette vidéo «Saint-Nicolas», le cadeau associé et les brioches !

Les enfants ont beaucoup apprécié et c'était pédagogiquement très intéressant. Les petits n'ont pas eu peur, on a pu apprendre les chansons et travailler sur l'album...etc. Nous voulons bien que cette action soit renouvelée même sans confinement !

De la PS au CP, merci !

Cordialement

Les enseignants de l'école Baldensperger



ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Des lumières dans la nuit

Force au jury composé d'élus, dont Brigitte Henri, adjointe déléguée à la transition écologique et à la citoyenneté, et de quelques avis autorisés, de constater qu'avec une trentaine de participants le 17^e concours municipal des illuminations de fin d'année a tenu ses promesses. Les très belles réalisations des seize occupants de maisons, neuf de balcons, et de plusieurs commerçants, ont été découvertes avec admiration lors de la tournée du 10 décembre dernier.

Le tout dans une ambiance sympa. Les résultats de ce concours pour lequel il était précisé que le jury serait sensible aux compositions respectueuses de l'environnement seront connus lors d'une cérémonie organisée par la Ville dès que la situation sanitaire le permettra.

Le Musée Pierre-Noël se découvre autrement

Les sites culturels, comme vous le savez, doivent toujours garder portes closes mais ils ont su s'adapter pour que chacun puisse bénéficier de petites fenêtres de bonheur, de contacts... virtuels certes, mais bien réels.

Malgré un temps d'ouverture du musée réduit en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'équipe a souhaité cultiver le lien avec ses publics, qui lui sont chers. Aussi, a-t-elle renforcé et enrichi sa présence sur internet.

- Par la création d'un compte Instagram du musée Pierre-Noël, tourné principalement vers la découverte des œuvres de leurs réserves. Vous pouvez y découvrir une nouvelle œuvre tous les mercredis !

- Par la page Facebook du musée avec #MuséHome et #Prochesàdistance : des découvertes autour des collections, du contenu ludique pour jouer à la maison, des focus sur des œuvres de l'exposition temporaire «Le Corbusier, Jean Prouvé : proches à distance». L'occasion aussi de mieux connaître l'équipe du musée : chacun a ainsi présenté une œuvre des collections qui lui tenait particulièrement à cœur.

- Par la refonte de leur page sur le site internet de l'Agglomération où vous pouvez retrouver toutes les informations et actualités.

- Par la transformation en numérique de certaines manifestations annulées : à l'occasion de la Nuit européenne des musées en novembre, une série de trois vidéos a été proposée en ligne : une visite commentée de l'exposition temporaire, un atelier à faire à la maison et un live musical où vous avez pu découvrir l'épinette des Vosges.

D'autre part, une réflexion différente a été menée sur les actions de médiation.

- Par l'élaboration de nouveaux dispositifs de médiation, comme

les tote bags «Patrimoine surprise» distribués aux enfants durant la période estivale, leur permettant d'être guidés dans un jeu de piste urbain et un atelier créatif, mais aussi un parcours inédit «Nos petites explorations» à destination des familles pour découvrir le musée ensemble, en mêlant les regards et les ressentis, et qui sera disponible dès la réouverture.

- Par la diffusion et le lancement de projets participatifs, qui ont vu une centaine de dessins floraux s'afficher aux fenêtres au printemps dernier, ou qui ont invité à l'automne les habitants du Grand Est à s'inspirer de Jean Prouvé pour imaginer une chaise en bois dont la réalisation effective sera menée prochainement par deux ébénistes, en soutien à l'artisanat de notre territoire.

Un musée c'est aussi des missions, tout au long de l'année, de conservation, de restauration, d'étude et d'enrichissement des collections. Dans ce cadre, la fermeture du musée a permis d'accélérer le travail d'inventaire et de numérisation des collections avec 11 533 fiches d'inventaire numérisées en 2020.

Ont été également accueillies, cette dernière année, une conservatrice-restauratrice des collections d'histoire naturelle afin d'informatiser, d'inventorier et donc de mieux connaître la collection ornithologique du musée, riche de plus de 2000 spécimens, puis une archéologue spécialiste du site de la Bure, en vue d'améliorer la connaissance de la collection archéologique et de préparer la refonte de sa présentation.

À cela s'ajoute l'élaboration de la programmation pour les prochaines

années, car une exposition se prépare au minimum un an à l'avance. Et 2021 sera riche en propositions : des expositions temporaires mais aussi des célébrations (Cycle hommage au poète Yvan Goll, 150 ans de la guerre de 1870-1871) et également des rendez-vous culturels immanquables (Nuit européenne des musées, Journées européennes du patrimoine, Journées de l'archéologie...).

Autant d'occasions de se retrouver pour cette nouvelle année !



ET SI L'ON S'OFFRAIT UN CALENDRIER ORIGINAL ?

Les Amis de la Fondation Yvan-et-Claire-Goll viennent de publier leur recueil/calendrier «perpétuel» n° 3, «Comme des roses dans un jardin de neige» mêlant poèmes d'Yvan Goll et photographies de Philippe Colignon. Une exposition de ces photos était prévue au Musée à l'occasion du cycle hommage au poète Yvan Goll, elle est reportée pour cause de crise sanitaire. Mais ce magnifique calendrier, lui, est en vente au sein des Amis de la Fondation et à la Librairie «Le Neuf» au prix de 20 €.

L'Espace des Arts Plastiques Cepagrap ou la couleur à domicile

En cette période de confinement des activités, l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap garde le lien avec ses élèves et ses usagers. Tout d'abord en proposant une newsletter avec des liens sur la création et l'art contemporain, ensuite avec de multiples propositions déclinées dans les différents ateliers. Jusque décembre, les enfants avaient imaginé la balade d'un chat en appartement ou joué sur la mise en scène un objet du quotidien mais depuis la rentrée de janvier, ils ont eu la chance de reprendre en présentiel. Les photographes ont travaillé sur le contre-jour et l'intégration d'un objet dans le paysage tandis que les élèves d'aquarelle traduisaient leur état d'humeur sur des masques avant de faire des selfies. Les élèves de croquis prenaient le temps de faire des autoportraits pendant que les adolescents cherchaient à créer des rythmes de couleur dans différents espaces. À l'atelier dess(e)in, ils fabriquaient un conte de leur enfance

en papier à travers la technique du Pop Up. Les peintres imaginaient et créaient leur propre mur d'atelier à partir d'une photo de Brassai prise chez le peintre Bonnard. Toutes ces propositions de travail sont réalisées avec une communication par mail entre les différents groupes d'élèves et leurs professeurs.

L'exposition des œuvres de Camille Azéma, proposée en lien avec l'association Terre-Plein, n'a pu avoir lieu mais une très belle vidéo sur le travail de Camille au cours de sa résidence a été réalisée par Francis Bourguer. A voir sur Vimeo sous l'intitulé Drapés de feu.

Maquette réalisation du mur d'atelier par Catherine Ieko, atelier peinture.



Le Conservatoire Olivier-Douchain continue d'enchanter ses élèves

Après une reprise des cours en présentiel le 7 septembre, les cours se sont poursuivis à distance à partir du 2 novembre suite au 2ème confinement. Pendant cette période, les actions à destination d'un public en présentiel ont été annulées mais les élèves et les professeurs ont continué à réaliser des actions numériques. Les concerts prévus seront reportés dès que la situation sanitaire le permettra.

Le Conservatoire a donc proposé, à distance, des concerts virtuels (classes de violon, clarinette, piano, guitare et trombone). Élèves et professeurs ont également participé à l'enregistrement et au montage de vidéos en partenariat avec les orchestres amateurs du territoire.

A noter la réalisation d'une vidéo de la classe de trombone de Clément Barde, en partenariat avec la classe de trombone de Dimitri Debrouille du conservatoire Gauthier d'Épinal, ainsi que la réalisation d'un CD virtuel de musiques de Noël par la classe de guitare d'Emilie Meistersheim.

Toutes ces vidéos sont encore visibles sur la page Facebook très active du Conservatoire, ne pas hésiter à la visiter pour profiter de ces instants musicaux et se tenir informé.

Suite au décret du 15/12/2020, une réouverture aux élèves mineurs a eu lieu depuis le 4 janvier avec reprise des cours en présentiel pour les disciplines individuelles (sauf le chant) et jusqu'à 18 h pour respecter le couvre-feu. Les plannings

ont donc été réorganisés pour pouvoir enchaîner cours en présentiel pour les mineurs et cours en visio à distance pour les élèves adultes et les cours collectifs.

Les médiathèques ou le nouveau Réseau Escales

Depuis fin novembre 2020, l'ensemble du réseau Escales partage un logiciel commun. Pour les usagers, cela signifie l'accès à un seul et unique catalogue en ligne où sont référencés près de 215 000 documents appartenant aux 5 médiathèques intercommunales (Étival-Clairefontaine, Fraize, Raon l'Étape, Jean-de-La-Fontaine à Saint-Dié-des-Vosges, Senones). Le catalogue est disponible à l'adresse suivante : <https://escales-pom.c3rb.org> Il permet de faire des recherches sur les documents, de vérifier leur disponibilité et leur localisation, et d'effectuer des réservations.

L'inscription au réseau Escales donne également accès à la Mallette Numérique, plateforme de ressources numériques. Films, musique, presse, romans, méthodes d'apprentissages (langues, permis de conduire, pratiques sportives), il y en a pour tous les goûts !

Le saviez-vous ?

Grâce au partenariat entre la communauté d'agglomération et l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, les adhérents au réseau Escales peuvent aussi consulter et réserver des ouvrages de la bibliothèque de l'IUT déodatien et des 27 bibliothèques de l'Université de Lorraine. Qu'on se le dise !





COLETTE DAUPHIN

«Le sens de la vie»

A 63 ans, Colette Dauphin se dévoue avec enthousiasme et détermination à ses nouvelles fonctions municipales. Comme elle s'est toujours investie dans tout ce qu'elle a entrepris. Avec le Droit en fil rouge et l'amour des autres en philosophie.

Colette se souvient avoir passé des heures à dessiner des sapins, des montagnes. Native de Lunéville, installée dès son plus jeune âge en région parisienne, la jeune Colette Bréda rêvait les Vosges et la vallée de la Haute-Meurthe, terre maternelle, comme ses racines.

«Rendre à chacun une vie plus belle»

Elle qui n'avait que les trottoirs parisiens à arpenter en patins à roulettes, qui grandissait au milieu des classeurs de jurisprudence, respirait à pleins poumons ce vent de la liberté lorsqu'elle dévalait pieds nus les champs plainfinois, cueillait myrtilles et jonquilles, multipliait les roulades dans les herbes folles, avec ses cousins... *«C'était ça, les Vosges. C'était ce bonheur de vivre, proche de la nature, que je souhaitais transmettre à mes enfants.»*

Mais avant de goûter et faire goûter cette Madeleine, Colette Dauphin a dû composer avec la vie en région parisienne, où ses parents se sont installés après la naissance de sa petite sœur et où est né le seul garçon de la fratrie. Son papa avait profité de la possibilité offerte par le général de Gaulle aux clercs de notaire de devenir notaires par voie de concours. Un père auquel elle vouait une admiration sans bornes, auprès duquel elle voulait s'investir. BTS de secrétariat de direction, études de droit et mariage avec Raymond Dauphin ont marqué la vie de Colette dans la fin des années 1970. Elle attendait Hélène lorsqu'elle a obtenu son diplôme de clerc de notaire, en 1983, et rejoint l'office paternel. Installée à Tournan-en-

Brie en Seine-et-Marne, la famille s'est agrandie avec les naissances de Vincent en 1985 et Rémi en 1988. Souffrant de l'ambiance «banlieusarde», cette Vosgienne de cœur crée, avec quelques mamans, une halte-garderie. La Farandole est née et, fierté de Colette Dauphin, elle existe toujours aujourd'hui !

Cette vie épanouie qui semble toute tracée est bouleversée en profondeur en 1988, après le décès du papa de Colette. Plus question de reprendre l'office, de rester en région parisienne. Plus question de Droit. En juillet 1989, les époux Dauphin embarquent leurs trois enfants et rejoignent la maman de Colette... dans les Vosges. Enfin ! Cherchant une affaire à reprendre, ils donnent une seconde vie au «Petit Chantilly». Très rapidement, le restaurant s'impose comme l'une des meilleures tables gastronomiques du secteur. Avec le sourire, Colette endosse le rôle de «serveuse du dimanche». Avec un sourire encore plus large, elle se réjouit de donner des racines à ses enfants. *«Pas ces racines qui empêchent de bouger, mais des racines qui permettent de bien grandir...»* Elle aussi, grandira. Après l'aventure du «Petit Chantilly», elle devient coordinatrice pastorale à l'Institution Sainte-Marie en 1999. *«Mais je me sentais trop juste pour enseigner le caté...»* Sans hésiter, elle retourne sur les bancs de l'école et décroche son Certificat d'aptitude à l'enseignement religieux auprès de l'université Marc-Bloch à Strasbourg. En parallèle, l'abbé André Lemasson la sollicite pour le secrétariat de la paroisse. *«Je devais faire un remplacement de quinze jours, j'y suis restée près de vingt ans !»* Ces deux expériences religieuses et les cours de théologie lui ont permis de poser un regard différent sur le monde. *«J'ai pris un galon de plus dans la réflexion sur le sens de la vie. Ça m'a donné une grande richesse intérieure*

et m'a permis d'aller à la rencontre de l'autre en vérité.» Des cours d'hébreu, la séparation du couple, une expérience de chambres d'hôtes à Sainte-Marguerite, aux Pléiades, et deux petites-filles-rayons-de-soleil plus tard, la jeune retraitée retrouve Saint-Dié-des-Vosges, s'occupe de sa maman de 96 ans, reste une mère aimante et attentive. Et continue d'œuvrer pour rendre à chacun «une vie plus belle».

QUELQUES DATES

14 août 1957
Naissance à Lunéville

1979 : Mariage avec Raymond Dauphin à Mauperthuis en Seine-et-Marne

1983, 1985 et 1988
Naissance des enfants Hélène, Vincent et Rémi

1983 : Diplôme de clerc de notaire à l'École polytechnique de Notariat à Paris

1989 : Arrivée dans les Vosges « Le Petit Chantilly » jusqu'en 1999

1999 : Coordinatrice pastorale à l'institution Sainte-Marie jusqu'en 2006
Assistante et coordinatrice paroissiale jusqu'en 2020

2019 et 2020
Naissance de ses deux petites-filles Valentine et Johanna

MON QUARTIER

Rive droite